L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 rue de Chartres. | NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 14 NOVEMBRE 1862. | Entre les rues Bienville et Conti.

Nouvelle-Orléans:
VENDREDI MATIN, 14 NOVEMBRE.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par R. T. Montgomery, rue du Camp, No. 87, à l'Armory Hall, au premier,—Beaux meubles, pianos neufs et de seconde main, glaces, tableaux à l'huile, &c.

Par le même, à 10 heures, à l'encoignure des rues Julie et Cirque,—Quincaillerie, clous, &c. A midi, dans la rue du Camp, No 73,—Farine nouvelle de choix.

Par E. M. Jacobs, sur l'Avenue Washington, entre les rues Urquhart et Girod,—Une vacherie.

Par Vincent & Cie, à 10 heures, dans la rue de Chartres, No. 64,—Indiennes de fantaisie.

Par Hoffman & Marks, à 10 heures, dans la rue de Chartres, No. 41,—Marchandises sèches, vêtements et chapeaux.

Conférence de gouverneurs.

Le New York *Herald* du 26 octobre annonçait qu'une nouvelle conférence de gouverneurs devait avoir lieu à Washington le lundi 27 octobre ou le jour suivant. Les gouverneurs du Michigan, de l'Iowa, de l'Illinois et de l'Indiana étaient déjà partis pour Washington où ils devaient rencontrer le gouverneur Curtin.

Ces messieurs auraient à discuter, à leur réunion, certaines propositions émanées d'hommes importants du Sud et qui consisteraient dans la convocation d'une convention nationale, où seraient représentés toutes les parties de l'ancienne Union. Elle aurait à examiner les moyens de terminer le conflit par voie amiable. Voici, enfin, quelles seraient les bases d'accommodement indiquées par les promoteurs de la convention:

Le Nord reconnaîtra la doctrine du droit de sécession, professé par le Sud, et que celui-ci prétend retrouver dans les célèbres résolutions de 1798 et 1799, rédigées par Thomas Jefferson et James Madison.

Les esclaves fugitifs seront livrés en personne, ou bien leurs propriétaires recevront une indemnité équivalente à leur perte.

La question de l'esclavage dans les territoires sera réglée d'après le compromis proposé par M. Crittenden.

Le *Herald* dit, que si les gouverneurs assemblés n'approuvent pas le projet de convention, ils n'auront pour demander à l'administration une poursuite vigoureuse de la guerre.

Dans un numéro subséquent le *Herald* consacre un autre article au projet de réunion des gouverneurs. Il dit que la conférence n'a pas lieu c'est parce que la publication prématurée du programme a déconcerté les conspirateurs auxquels il prête l'intention d'avoir voulu nullifier l'autorité fédérale en se substituant au président. Il prédit que la tentative des gouverneurs aura un effet sensible sur les élections du 4 novembre.

Calculs électoraux.

(*New York Herald* du 31 octobre.)

Personne ne supposait que les élections dans la Pennsylvanie, l'Ohio et l'Indiana auraient le résultat qu'elles ont eu. Le progrès de l'opinion publique était aussi silencieux que la force. Les conservateurs et les républicains en sont également étonnés, et tous leurs calculs ont été confondus. Il est évident que ces succès pour les conservateurs ne proviennent pas de causes locales, car ils sont les mêmes partout. Les causes sont générales et les résultats auront le même caractère. Les révolutions commencent toujours au même point et grossissent à mesure qu'elles avancent. Il est par conséquent très probable que, dans les élections de novembre, particulièrement dans l'Etat de New-York, la révolution se développera plus amplement que dans les élections d'octobre. Le fait même que les conservateurs l'ont emporté jusqu'ici dans les dernières élections exercera une puissante influence sur celles qui doivent avoir lieu bientôt. Il est remarquable que la partie ouest de l'Etat de New York va toujours comme va l'Ohio. Le peuple des deux sections est de la même race et éprouve les mêmes sentiments. Il y a, en conséquence, toute raison pour croire que la classe électorale de cette section de l'Etat de New York suivra l'exemple de l'Ohio, et que tout l'Etat-Empire donnera une immense majorité contre le parti républicain.

Quelle est la cause de ce remarquable changement? C'est l'incapacité des républicains comme parti gouvernement. Ils ont échoué dans les deux branches du Congrès et dans le Cabinet, et sans le président qui a résisté à leur politique insensée, les conséquences en seraient encore plus désastreuses pour le pays. Le peuple est arrivé à cette conclusion que les républicains n'avaient pas la capacité de conduire sûrement la république dans la grande crise que, par leur folie et leur témérité, ils ont précipitée sur une nation heureuse et prospère. C'est la détermination du peuple d'opérer un changement aussitôt que possible dans les gouverneurs d'Etat, dans les législatures, dans le sénat des Etats-Unis et dans la chambre des représentants. Et bien que dans le cas des membres du Congrès les conservateurs qui viennent d'être élus ne doivent pas siéger avant décembre 1863, à moins qu'une extra session ne soit convoquée par le président, et bien que le Congrès actuel ait aussi le pouvoir trois mois de plus (c'est à dire de la première semaine de décembre jusqu'au 4 mars) pussent, s'il lui plait, faire beaucoup de mal, nous pensons que ses membres verront trop bien dans les signes du temps la volonté du peuple pour outrager l'opinion publique.

Une pareille conduite n'aurait pas d'excuse. Mais voulussent-ils mettre à exécution leurs ultra-mesures passées dans la dernière session, le président, s'inspirant de la volonté du peuple bien manifestée, rejettera et répudiera leur législation funeste. Si aucune tentative était faite pour arrêter la marche de l'opinion publique, cette marée renverserait toutes les barrières et montrerait sa puissance irrésistible. Que ceux qui s'opposent au mouvement en pèsent les conséquences.

Une nouvelle importante.

Armements maritimes de la France.

Nous lisons dans une correspondance parisienne du 9 octobre:

Vous savez que des ordres venus du ministère ont prescrit au port de Toulon d'embarquer sur deux bâtiments anglais, frétés pour la circonstance, le matériel en armes et en approvisionnements et le personnel nécessaires pour rétablir au grand complet l'armement de guerre dont les bâtiments avaient dû se dépouiller en partie, afin de pouvoir être convertis en transports, et d'embarquer les troupes qu'ils ont conduites au Mexique.

Cette mesure s'applique aux navires de l'Etat qui appartiennent à la circonscription maritime de la Méditerranée; elle va être imitée à bref délai dans les ports de Cherbourg et de Brest pour ce qui concerne les bâtiments ressortissant aux conscriptions de la Manche et du Nord, et qui ont été affectés au même service que ceux de Toulon.

On peut, on doit inférer de ce fait, ou que le gouvernement français prévoit que notre occupation au Mexique devra se prolonger indéfiniment, puisqu'il se prive de ses agents de retour en les armant au complet, ou qu'il veut être prêt à toute éventualité, pour le cas d'une pression quelconque à exercer sur les côtes de l'Atlantique.

Bien que ces deux hypothèses soient admissibles, la première paraît être la plus vraisemblable. Elle est acceptée comme telle dans nos régions gouvernementales. Et en général, on ne la considère pas comme fort satisfaisante, car hormis une sphère tout intime, notre monde politique redoute les complications qui peuvent naître de notre expédition, tandis que nos financiers continuent de craindre que les 80 millions d'excédant espéré par M. Fould dans son rapport sur le budget de 1863, ne suffisent pas pour couvrir tous les frais de cette expédition.

Théatre de l'Opéra.—Les artistes ont eu l'heureuse idée d'ajouter à leur représentation de dimanche un intermède musical, en s'assurant le concours de M. J. Oliveira le remarquable violoniste que chacun connaît maintenant à la Nouvelle-Orléans et de M. Greuling, pianiste distingué de notre ville.

Le spectacle proprement dit se composera de *Catherine* ou *La Croix d'Or*, drame mêlé de chants en deux actes et de *Le Tigre du Bengale*, folie vaudeville à succès. Le concert comprendra: La grande concertante de Guillaume Tell pour violon et piano, de Ch. de Bériot, exécutée par MM. J. Oliveira et Greuling, et la grande fantaisie avec variations sur Lucrezia Borgia, de P. Sainton, exécutée par M. Oliveira, enfin une romance par Melle Maillet et une chansonnette par M. Deligne.

Le prix des places aux premières n'est que d'une piastre, au parterre de 75 cents.

Soldats à expédier pour la côte du Pacifique.—Le département de la guerre a l'intention d'envoyer au Nouveau-Mexique, dans l'Arizona, la Californie et l'Oregon une force de dix mille de ces soldats qui s'absentent quand il faut combattre, qui se rendent et sont mis sous parole. Ils auront peu de coups de fusil à tirer, mais ils auront beaucoup à marcher, et ces marches leur seront imposées comme une sorte de discipline pénale. On espère que cette mesure servira à diminuer le nombre des traînards et des poltrons.

Insubordination et désertion.—Une correspondance du 26 de Washington dit que les dépêches de la veille annoncent qu'un des régiments du district de Colombie s'est livré à l'insubordination et qu'une autre a souffert très fort de la désertion.

La même correspondance dit que le *Monitor* a été lancé le 26 au Navy Yard.

Visites—Une correspondance du 30 de Washington parle d'une visite que le secrétaire Chase et sa fille auraient faite au général Sigel à Fairfax Court House et du départ de Mme McClellan qui a fermé sa maison de Washington pour aller rejoindre son mari au quartier-général de l'armée.

Colonisation de l'Algérie—Le ministre de la guerre, le maréchal Randon, de concert avec le maréchal Pélissier, gouverneur général de l'Algérie, vient de créer une institution qui a beaucoup de rapport avec les colonies agricoles militaires des Romains. C'est la formation des smalas de spahis. Cette création remonte au 1er mai 1862, mais elle n'existait en réalité qu'à l'état de théorie. Elle vient d'être mise en pratique tout récemment et doit rendre de grands services à la colonisation de l'Algérie. Les spahis, on le sait, sont des cavaliers indigènes, commandés par le général Jusuf, leur premier organisateur.

D'après la mesure dont nous venons de parler, ces régiments n'ont plus seulement un rôle militaire, ils ont en même temps une mission politique et agricole, et doivent devenir, dans la pensée du gouvernement, les initiateurs, propagateurs de la civilisation française en Algérie. Ils seront disséminés au milieu des tribus et recevront des terres où ils doivent appliquer les méthodes nouvelles de culture et organiser des fermes modèles. Les smalas de spahis seront placées sous la direction des bureaux arabes. (*Patrie*)

CRONIQUE LOCALE.

Accusations.—Thomas Williams, arrêté dans le Deuxième District, est accusé d'avoir assailli Nugar et Feuls au marché.

—Michael McCormick a fait arrêter par le sergent Brady, G. Schooler, qu'il accuse d'escroquerie. Il s'agit de plumes en composition que le prévenu a vendue pour des plumes en or.

Commission militaire.—La Commission militaire a repris, hier, l'interrogatoire du capitaine et des pilotes du bateau à vapeur *Louis Whiteman*. Nous apprenons qu'on avait pris la déposition de plusieurs témoins quelques semaines avant celle du pilote de l'*Oneida*. Tous ces témoignages étant à charge.

La défense a fait entendre des témoins hier. Ils ont déclaré que le *Whiteman* était dans une position convenable pour un bateau qui descend le fleuve, que le *Whiteman* répondait difficilement au gouvernail, qu'on avait hissé à bord la lumière rouge et la lumière verte qu'exigent les règlements des bateaux qui naviguent sur le Mississippi, que le *Whiteman* avait fait les signaux habituels et que l'*Oneida* n'y avait point répondu; que sa machine était arrêtée au moment de la collision. Il a été également prouvé que l'*Oneida* n'avait point les lumières convenables et que le pilote Edmonson, n'avait pas les connaissances nécessaires.

Le capitaine Hutchings a déclaré qu'il quitta Bâton-Rouge le [illegible]. En descendant le fleuve, il rencontra plusieurs bateaux, entre autres le *Silas Robinson*, sur lesquels on avait tiré à Donaldsonville. Il demanda et obtint une canonnière pour accompagner le *Whiteman*. A minuit, le pilote en chef, Miller, descendit dans sa chambre et Tarbell, second pilote, le remplaça au gouvernail. Le capitaine dormait tout habillé derrière la cabine du pilote, car il avait donné son lit à un lieutenant blessé. Il fut réveillé par le sifflet du *Whiteman* auquel on ne répondit point. Le sifflet se fit entendre deux fois encore, peu après, mais on ne reçut aucune réponse. Le capitaine se leva à la hâte, il vit la canonnière s'approcher et entendit Tarbell s'écrier: "Grand Dieu! nous sommes perdus!" Le choc eut lieu presque en même temps et le *Whiteman* sombra immédiatement. On aida le capitaine à monter à bord de l'*Oneida* et les premières paroles qu'il prononça furent celles-ci: "Mon Dieu! Pourquoi n'avez-vous pas répondu à nos signaux? Vous avez fait sombrer mon bateau qui était plein d'hommes blessés." Quelqu'un répondit: "Nous n'étions point tenus de répondre à vos signaux."

La déposition de Tarbell s'accorde avec celle du capitaine Hutchings. Il a déclaré que l'*Oneida* était responsable de l'accident. Il ajoute que quand on le hissa à bord de l'*Oneida* quelqu'un demanda qui était au gouvernail du *Whiteman*. Le témoin répondit que c'était lui, "vous devrez être fusillé", s'écria l'interlocuteur.

Un témoin à charge a dit que Tarbell avait répondu à la question par "ne l'ai-je pas bien fait?" mais aucun autre témoin n'a fait la même déclaration.

M. Horner, avocat de la défense a maintenu que des préjugés politiques seuls pouvaient faire condamner les prisonniers, qu'il était impossible de déclarer des hommes, comme eux, coupables d'un des crimes les plus atroces qui aient figuré dans les annales de la jurisprudence, sur les témoignages que la poursuite a fait entendre. Si la canonnière réclamait des dommages devant une cour, elle ne pourrait en obtenir, tant elle avait négligé de se conformer aux règlements adoptés pour les bateaux qui naviguent sur le Mississippi. La loi en matières criminelles est bien plus stricte sous ce rapport que la loi civile; les preuves doivent être plus claires et il ne faut pas qu'il y ait de doute sur la culpabilité des accusés. Tel n'est pas le cas ici.

Le juge avocat a répondu qu'il ne voulait pas croire à un acte délibéré mais qu'il y avait eu négligence criminelle. Il a parlé avec attendrissement de plus de cent hommes qui ont péri par la collision et a terminé en disant qu'il est convaincu que justice serait faite.

Cour Prévotale.—J. Portorici que J. Farley accusait de n'avoir des papiers de Douane sans autorisation, a été renvoyé de la plainte. Il a été prouvé qu'il agissait seulement en qualité d'agent de ceux qui avaient besoin de passes et exigeait dix piastres de chacun d'eux.

B. McCormick a prouvé qu'il avait acheté du gouvernement des mulets qu'on l'accusait d'avoir volés.

Gustave André et George Adams, accusés d'avoir fraudé les lignes et tenu des propos séditieux ont été prévenus que leur enregistration aurait lieu lorsque le colonel Thomas, témoin de la poursuite, serait présent.

CALIFORNIE.

Nous avons reçu des journaux de San-Francisco jusqu'au 1er octobre, nous y puisons les nouvelles suivantes:

Pendant la nuit dernière, vers deux heures dix minutes du matin, une assez violente secousse de tremblement de terre s'est fait sentir en ville. Les oscillations indiquaient un mouvement du nord-ouest au sud-ouest. Plusieurs personnes ont été réveillées en sursaut par l'effet de cette secousse.—On cite des dormeurs renversés de leurs lits et un rideau de lit déplacé au point de prendre feu au contact de la lumière d'une lampe.

On attend toujours des ordres de Washington pour commencer à organiser le régiment de Californie qui doit aller prendre part à la lutte. On ignore si c'est au gouverneur Stanford ou au général Wright, ou au colonel du nouveau régiment qu'il appartient de procéder à cette organisation.

Le major McKay, connu, à ce qu'il parait, pour ses opinions sécessionnistes très prononcées, vient d'être arrêté à Benicia. Longtemps il a été employé du gouvernement soit à Benicia, soit à San Quentin. On lui reproche de s'être montré frondeur du régime actuel. Il était en train de mettre ses idées en pratique, mais trop à découvert dans les rues de Benicia, lorsque le sheriff Nevitte vint à passer et lui mit la main au collet. On commença par lui demander le serment d'adhésion à la politique Lincoln. Le major s'est cabré devant cette proposition attentatoire, disait-il, à la liberté de ses convictions, et on l'a emprisonné.—C'est à lui qu'était réservé, paraît-il, la primeur des délicieuses brises d'Alcatraz.

L'ensemble des exportations de l'or californien depuis le 1er janvier de cette année jusqu'à ce jour, s'élève à 23,541,213 dollars. A pareille époque, l'an dernier, le chiffre de l'exportation était de 30,347,496 dollars.

Une décision de la Cour Suprême a résolu, hier, au profit des Chinois, la question de savoir si la taxe mensuelle qui frappe chaque Asiatique est constitutionnelle.

La Cour s'est prononcée pour la négative par l'organe des juges Cope et Norton. M. le juge Field a émis un avis contraire.

A quand la décision sur la taxe imposée aux mineurs français?

Le vapeur de guerre russe Abrek, commandant Pr[illegible]kin, est arrivé hier soir, du Kamschatka après une traversée de 24 jours. Ce navire jauge 1,091 tonneaux, sa machine est de la force de 300 chevaux-vapeur, et il porte 8 canons son équipage est de 175 hommes.

La corvette russe Calevala est entrée dans ce port dimanche matin, venant du Kamschatka, via Victoria. Cette corvette à vapeur, qui a fait l'an dernier une première visite à San Francisco, porte à son bord le contre-amiral A. Popoff, aide-de-camp de l'empereur, chargé du commandement de l'escadre russe dans l'Océan Pacifique et les mers de la Chine. Le capitaine F. Geltoukhine commande la corvette en remplacement du commandant Davidoff, qui est retourné en Russie. Le capitaine d'état-major N. M. D. Arsenieff, aide-de-camp du grand-duc Constantin, se trouve également à bord.

La *Calevala* porte 12 canons et 170 hommes d'équipage—A son entrée dans le port, la corvette française la *Galathée*, fidèle aux usages de la marine, a salué le pavillon amiral russe de 13 coups de canon. Ce salut lui a été rendu d'abord imparfaitement par 12 coups de canon seulement, puis par un salut complet de 13 coups, dès que l'erreur a été reconnue.

Le commerce de Valparaiso s'est vivement ému d'un acte de piraterie accompli par les Indiens de la Terre de Feu sur le paquebot des Etats Unis *Ann-Elisabeth*. Cette goëlette, après avoir essuyé une tempête de vent de nord, s'était réfugiée au port de Galan dans le détroit de Magellan, où elle jeta l'ancre. Le capitaine eut l'imprudence de permettre aux Indiens de monter à son bord et d'y passer trois jours.

Dans la nuit suivante, vers trois heures du matin, il fut entouré et surpris par les barbares, qui égorgèrent l'homme de garde sur le pont, le jetèrent à l'eau, attaquèrent l'équipage avec leurs lances et leurs flèches garnies d'os dentelés comme des scies, et mirent le feu au navire.

Après un combat acharné, dans lequel le capitaine de la goëlette tua quatre ou cinq Indiens avec son revolver, l'équipage parvint à repousser les assaillants.

Décret d'amnistie du roi d'Italie.

La *Gazette officielle* du royaume publie le rapport et le décret royal que voici:

Rapport présenté à S. M. dans le conseil du 5 octobre.

Sire,

Les causes pour lesquelles votre gouvernement s'est vu jusqu'à présent forcé de vous conseiller la résistance aux généreuses impulsions de votre cœur envers le général Garibaldi et ses complices, ont cessé d'exister. L'empire des lois va se raffermissant partout; la confiance dans la politique aussi franche que prudente que vous avez inaugurée, a tempéré les impatiences qui ont poussé ce général, dans la voie de la rébellion, jusqu'à la catastrophe d'Aspromonte, où il a pu s'apercevoir que si, en combattant en votre nom les ennemis de la patrie et de la liberté, il lui a été donné d'accomplir des prodiges, il n'en était pas ainsi lorsque, oubliant ses devoirs, il s'armait contre vos droits, quel qu'en dût être le résultat.

De ce déplorable exemple ressort pour nous tous un enseignement salutaire.

Maintenant, l'Italie rassurée contre les impatiences des factions, et se souvenant des services rendus par le général Garibaldi à la cause de l'unité nationale, désire ardemment oublier qu'il fut un moment où il ferma l'oreille à la voix du devoir, à vos avertissements et à la loi.

Ce vœu du pays trouve un écho partout, dans le monde civilisé, chez tous ceux qui épousent chaleureusement la cause de la liberté et de l'unité de l'Italie; et qui ne craignent rien tant, pour elle, que le retour des discordes intestines, qui pendant si longtemps la tinrent divisée et la rendirent si facilement la proie des ambitions étrangères.

L'oubli que, de toutes côtés, on implore pour le chef principal, se demande avec d'autant plus de raison en faveur de ceux qui, entraînés par le prestige qui environne son nom, le suivirent dans son entreprise malavisée.

Il n'est plus nécessaire de résister à ces vœux. Leur réalisation donnera de la vigueur à la direction du gouvernement sans préjudicier aux conditions de l'ordre politique qui a placé dans vos mains royales le pouvoir de satisfaire au sentiment national et à celui de votre cœur, sans saper les lois sur lesquelles repose la paix publique.

Lorsqu'il s'agissait de réprimer la rébellion, de rendre l'autorité aux lois outragées et de raffermir l'ordre, votre conseil n'hésita pas à vous proposer les mesures les plus énergiques. Tout danger s'étant évanoui, c'est de bon gré qu'il se fait aujourd'hui l'interprète des vœux généraux, et qu'il implore de Votre Majesté un acte de clémence qui, en effaçant la mémoire d'un des plus douloureux épisodes de notre résurrection nationale, ait pour résultat de ne laisser subsister que le souvenir des services rendus à la patrie et à la dynastie.

Les ennemis de l'Italie, à qui souriaient les menaces de guerre civile, verront seuls avec douleur cet acte destiné à maintenir unies et intactes toutes les forces, comme toutes les forces de la nation.

Votre gouvernement aurait désiré que l'amnistie fût entière et que tous ceux qui, à l'occasion de l'entreprise réprimée sur le champ de bataille d'Aspromonte, ont encouru les peines portées par les lois, fussent libérés de toute dette envers la justice.

Mais la nécessité de renforcer, en toute occurrence, le sentiment des grands devoirs qui, pour la sauvegarde de tous les droits et de toutes les libertés, sont imposés à l'armée, ne permet pas de comprendre dans le nombre des amnistiés les soldats de terre et de mer qui, en cette occasion, ont ou violé les lois qui les régissent particulièrement, ou ont failli à la fidélité due au prince.

L'honneur de notre drapeau nous interdit de voir, dans les faits qui leur sont imputés, les circonstances atténuantes qui militent en faveur de ceux qui étaient libres des liens du service militaire.

Vos ministres ne se dissimulent pas combien l'exception qu'ils proposent, et sur laquelle ils insistent, doit coûter à votre cœur paternel.

Ce pardon, Sire, n'est pas sans précédent dans nos libres régimes.

Le consentement tacite que le Parlement et l'opinion publique ont donné, en d'autres temps, à de pareils actes, persuade au conseil de la Couronne de vous proposer un décret qui témoigne, en face de l'Italie et de l'Europe, de votre magnanimité, de la force du gouvernement et de l'esprit de concorde dont sont animés les peuples qui ont le bonheur de vous avoir en même temps pour père et pour roi.

VICTOR EMMANUEL II

Par la grâce de Dieu et par la volonté de la nation ROI D'ITALIE.

Vu l'art 9 du Statut:

Sur la proposition du président du conseil, ministre de l'intérieur et chargé *par intérim* du ministère de grâce et de justice,

Oui le conseil des ministres,

Avons décrété et décrétons ce qui suit:

Art 1er. Les auteurs et les complices des faits et tentatives de rébellion qui ont eu lieu, au mois d'août dernier, dans les provinces méridionales, et qui ne sont pas coupables de délits communs, sont libérés de toute dette encourue à cet égard envers la justice.

Art. 2. Sont toutefois exceptés du bénéfice de cette amnistie les militaires de terre et de mer.

Donné à Turin, le 5 octobre 1862
VICTOR-EMMANUEL.
U. Rattazzi.

EDITION D'HIER SOIR.

NOUVELLES PAR LA VOIE DU SUD.

Le *Daily Delta* nous donne encore ce matin quelques nouveaux extraits des journaux du Sud. Nous les reproduisons ci-dessous:

(*Dépêche spéciale du Chicago Times*)

Louisville, 31 octobre.—Le marché au tabac de la saison s'est fermé aujourd'hui. Les ventes se sont élevées à 29,908 boucauts.

Il paraît que tous les guérillas n'ont pas encore quitté Daviess et les comtés limitrophes. Mercredi les loyaux habitants d'Owensboro craignaient une attaque qui n'a pas encore eu lieu cependant. Les guérillas causent beaucoup d'inquiétude dans les environs d'Hawesville, comté de Hancock.

Un déserteur de l'armée de Bragg, qui s'est quitté après le passage du défilé de Cumberland, est arrivé. Il dit que l'armée de Bragg est sans provisions et qu'on en a envoyé chercher à Chattanooga. Toutes les histoires de butin fait par Bragg et d'immenses amas de vivres emportés du Kentucky sont fausses. Ce général est sorti de l'Etat aussi pauvre qu'il l'était en y entrant. Le déserteur dit que Bragg avait l'intention de marcher sur Chattanooga pour de là s'avancer sur Nashville. Il est faux que Bragg ait reçu ordre de se rendre au quartier général de Lee en Virginie.

Sept cent quarante prisonniers de la cavalerie de Morgan et de Scott et de divers régiments de la Géorgie et de l'Alabama, sont arrivés aujourd'hui par le chemin de fer de Francfort.

Le général Rosencranz et son état major partiront demain matin par le chemin de fer de 8 heures pour se rendre à Munfordsville, avec l'intention de prendre immédiatement position dans la campagne d'hiver qui va commencer.

Louisville, 31 octobre.—On envoie ici aussi rapidement que possible les blessés de Perryville. Il en est venu onze cents mercredi et mille hier. Les hôpitaux, préparés pour eux, sont bien disposés et aérés et le service y sera fait par un personnel attentif.

D. P. Cissell, ex sénateur du comté de l'Union a été arrêté sous la prévention de déloyauté et sera envoyé au fort Johnson.

Lexington, Kentucky 31 octobre—Trois ou quatre cents pauvres Tennesséens de l'Est sont arrivés aujourd'hui pour se joindre à l'armée fédérale. Ils sont presque nus. Ils partiront demain pour aller chercher du linge à Cincinnati.

Cincinnati, 31 octobre—Le général Davis, sur un ordre de Rosencranz est parti aujourd'hui pour aller rejoindre ses troupes dans le Sud Ouest du Kentucky. Il s'arrêtera à Louisville et y subira le procès qui lui est fait pour avoir tué Nelson.

La colonne de Rosencranz est dirigée sur Nashville avec toute la célérité possible.

On fait courir divers bruits sur les intentions et les mouvements de l'ennemi. Un de ces bruits fait faire à Bragg un mouvement sur Nashville, mouvement qui serait combiné avec la marche de la colonne de Pemberton. L'un viendrait de l'Est, l'autre de l'Ouest. Le but serait de prendre Negley et des millions de piastres en armes, approvisionnements etc...... avant l'arrivée des renforts de McCook, Rousseau et autres commandants fédéraux.

Un autre bruit dit que Bragg se replie avec rapidité en Virginie pour renforcer Lee, dont les chances pour défendre la Virginie sont six et la capitale rebelle contre les forces fédérales sont regardées comme incertaines.

On parle d'escarmouches, mais on ne sait rien de positif au quartier général. Le Kentucky est enfin débarrassé de l'ennemi, à l'exception de quelques compagnies de guerillas qui maraudent dans les comtés de l'extrême Sud de l'Etat.

Nouvelles de l'Arkansas.

On lit dans le *Memphis Appeal* du 7 les nouvelles suivantes tirées du *Pine Bluff War Bulletin* du 2 octobre:

Un voyageur nous informe que lorsque la rivière était haute les yankees sont venus jusqu'à trois ou quatre mille de nos fortifications, sondant la rivière. Ils partirent cependant quand les eaux baissèrent.

Le vapeur *Little Cock* est descendu, vendredi dernier, ayant à bord 109 Yankees qui doivent être échangés à Helena.

Notre pays élèvera plus de porcs cette année qu'il ne l'a jamais fait en quatre années auparavant, la chûte des glands ayant été immense cet automne. Nous pouvons dire, à juger les autres comtés par celui-ci, que l'Arkansas pourra prendre soin de lui même pendant des années.

Télégrammes du Nord.

Nous glanons dans les derniers journaux de New York les télégrammes suivants.

Boston, 28 octobre.

La canonnière des Etats-Unis "Tuscarora" est partie de Fayal (Açores), ainsi que la corvette "Kearsage", pour se mettre à la recherche du navire pirate "l'Alabama."

Le jeudi 27 novembre prochain, a été désigné par le gouverneur pour le jour des actions de grâce. (Thanksgiving-Day.)

Tennessee.

Cairo, 28 octobre.

Le colonel Seward a fait, il y a quelques jours, une reconnaissance dans la partie du pays qui se trouve derrière Memphis. Il est tombé sur un camp de guerrilleros qui ont pris la fuite en traversant la rivière Waf. Le colonel Seelward les a poursuivis et a détruit en même temps dix plantations appartenant à des sécessionistes.

On dit qu'un corps de cavalerie rebelle a quitté Holly Springs et s'est avancé jusqu'au nord de la rivière Hatchie. De là provient sans doute la rumeur annonçant que Price marchait sur Bolivar.

La guerre dans le Sud-Ouest.

Cairo, 27 octobre.

Le général Rosencranz est passé ici aujourd'hui avec son état-major; il va prendre possession de son nouveau commandement.

Des voyageurs venant d'Helena rapportent que les généraux Cheatham et Holmes sont près de cette place et menacent de l'attaquer.

Trente-cinq voitures de fourrages, ainsi que leurs escortes, ont été capturées par les rebelles, il y a quelques jours.

Le général Hindman est encore en état d'arrestation.

D'après les dernières nouvelles de Corinth, des espions des environs de Bolivar rapportent que le général Price est à quatre milles de cette place.

Le général Hamilton a pris le commandement de la division Rosencranz.

Missouri.

Saint-Louis, 27 octobre.

Un des plus grands désastres que notre marine ait éprouvés depuis nombre d'années est arrivé aujourd'hui vers midi, le feu fut découvert dans la cale du steamer *H. D. Bacon*, déchargeant du chanvre au pied de Louis street. Les flammes s'élevèrent avec une rapidité telle, qu'en un instant les steamers *McGill*, *A. McDowell*, *Estelle*, *W. H. Russell* furent enveloppés par elles et détruits avec tout leur contenu. Environ 600 balles de chanvre, 100 balles de coton et une grande quantité de fret déposées sur la levée ont été consumées. La perte est estimée à $150,000.

Massachusetts.

Boston, 27 octobre.

M. Charles R. Train a décliné la candidature qui lui a été offerte pour le congrès dans le septième district par le *People's party*. Tout en prenant ses affaires privées pour motif de ce refus, il donne aussi comme raison spéciale, l'entière approbation qu'il accorde à la proclamation d'émancipation du président et à la politique du parti républicain.

Pennsylvanie.

Philadelphie, 27 octobre.

Le tirage au sort, qui devait avoir lieu demain dans cette ville, est encore ajourné à une semaine, époque à laquelle on espère que le contingent de la ville sera rempli par les volontaires. A cet effet, le conseil municipal et les citoyens offrent chaque jour des indemnités de plus en plus généreuses, afin de déterminer les hommes à s'engager volontairement.

Harrisburg, 27 octobre.

On affirme ici que le gouverneur Curtin n'a aucune connaissance d'une nouvelle réunion des gouverneurs à Washington. Cette nouvelle est regardée comme un *canard*.

Les élections de novembre — Nous lisons dans un journal de New York:

—Onze Etats procéderont à leurs élections annuelles dans le courant du mois de novembre, à savoir: la Louisiane le 3, l'Etat de New York, le New Jersey, le Massachusetts, le Michigan, l'Illinois, le Wisconsin, le Missouri, le Minnesota et le Delaware le 4, et le Maryland le 5.

Seulement nous n'avons pas entendu dire qu'il y eût eu d'élections en Louisiane le 3.

L'élection dans l'Ohio—Une dépêche de Cincinnati du 26 octobre donne les résultats suivants:

Les élections pour le juge à la cour suprême ont donné une majorité démocratique de 8740 voix. C'est une augmentation de 3,500 voix sur l'année dernière. Le parti unioniste a perdu 28,000 voix. Le vote total de cet Etat accuse une perte de 78,000 voix sur la dernière élection présidentielle.

Camp de cent mille hommes—On assure que le gouvernement des Etats Unis se propose d'ici à peu de temps d'établir à Newbern, Caroline du Nord, un camp de 100,000 hommes, qui sera formé avec les nouvelles recrues, suivant la recommandation du major général qui commande le département.

Prises fédérales.—Le transport fédéral *J. L. Davis* a capturé l'*Isabella*, une goëlette anglaise chargée de coton, qui cherchait à forcer le blocus, et le steamer des Etats Unis *Penobscot* a pris au large de l'île Sheton, sur la côte de la Caroline du Nord, un brick anglais, le *Robert Bruce*, ayant à bord un chargement d'habillements et de médicaments pour les rebelles.

Règlement d'affaires de famille—Un major dans le 5e régiment de la Virginie, du nom de Phelps, avait épousé, bien qu'il était marié, une sœur de M. Dayton, ayant lui aussi, le grade de major dans le 4e régiment de la Virginie. Instruit de ce fait, M. Dayton s'est rendu près de Phelps qui se trouvait près de Millesport dans l'Ohio, et lui a tiré quatre coups de revolver. Phelps est mort quelques heures après, en déclarant qu'il n'avait que ce qu'il méritait, et que le major Dayton était dans son droit.

Armements au Canada—*L'Ordre*, de Montreal, publie la note suivante:

Nous apprenons que les autorités militaires prennent des arrangements pour augmenter la garnison de cette ville. Ainsi on annonce qu'une nouvelle batterie d'artillerie doit être envoyée du Nouveau-Brunswick au Canada, et qu'un grand nombre de canons Armstrong qui viennent d'arriver à Québec seront envoyés ces jours-ci à l'île Ste Hélène. Nous apprenons également que la première compagnie des 17me, 47me, 62me et 63me régiments qui devaient partir prochainement pour l'Angleterre, ont reçu ordre de remettre leur départ au printemps prochain.

D'un autre côté, on lit dans le *Journal de Québec* du 25 octobre.

Une batterie de six canons Armstrong et les affûts et fourgons de deux batteries, outre 510 segments de bombes et 300 bombes ordinaires, ont été envoyés à Montréal, jeudi, sur le bateau à vapeur "Europa" de la ligne de Richelieu. Une autre batterie de canons Armstrong doit être expédiée aujourd'hui pour Montréal.

Mme Lincoln à Brooklyn.—On lit dans un journal de New York.

—Avant-hier, Mme Lincoln, accompagnée des généraux Banks et Anderson, est allée visiter le vaisseau *North Carolina* mouillé devant l'arsenal de Brooklyn. Le commodore Paulding et le capitaine Meade ont fait aux visiteurs les honneurs du bâtiment, et une salve de sept coups de canon a été tirée au moment où ils accostaient le *North Carolina*.

Nouvelles de l'Amérique du Sud.

Le steamer *Ariel* est arrivé d'Aspinwall à New York, dans la nuit de vendredi à samedi dernier. Il a transporté la malle de la Californie et environ $750,000 en or. Les nouvelles de l'Isthme, parvenues par cette voie, ne sont pas dénuées d'intérêt.

Mosquera est parvenu à faire reconnaître son autorité sur toute l'étendue des Etats Unis de Colombie,—c'est ainsi qu'il faut appeler maintenant la Nouvelle Grenade.

Les conservateurs, forts de 2,500 hommes, commandés par tous les généraux de ce parti, ont attaqué les troupes de Mosquera le 18 courant. Celles-ci n'étaient que de 2000 hommes sous les ordres de Santo Gutierrez mais elles étaient fortement retranchées à Santa Barbara. La bataille, qui a duré six heures, s'est terminée par la déroute complète des conservateurs. Un grand nombre de ces derniers ont été tués ou faits prisonniers, les gens de Mosquera ont pris quantité d'armes et Giraldo, général en chef des conservateurs, est resté sans vie sur le champ de bataille.

Ce combat mettra fin à la guerre, puisque Giraldo, l'adversaire le plus redoutable de Mosquera, n'existe plus. L'Etat d'Antioquia, aussi bien que le Cauca tombent par cette mort au pouvoir de Mosquera.

Arboleda sera repoussé dans l'Equateur, mais, quoique le dernier gouvernement de cette république ait traité avec lui, il y a quelque temps, et qu'il se soit engagé à lui fournir des hommes et de l'argent, il refuse aujourd'hui de remplir ces obligations.

On appelle le héros de cette bataille décisive le Garibaldi de l'Amérique centrale, sa renommée dans son pays, est au moins égale à celle du vainqueur d'Aspromonte en Italie.

A Panama, le gouverneur a autorisé la réouverture des églises, à la grande joie des dévots. Il est arrivé un grand nombre d'Américains, de retour du Nicaragua où ils étaient allés perdre tout ce qu'ils avaient à la recherche de l'or.

Des difficultés se sont élevées entre l'Angleterre et le Pérou, à propos de l'emprisonnement illégal de quelques Anglais. Il paraît que les autorités locales ont commis envers ces étrangers un acte de flagrante injustice et même de cruauté. Un de ces prisonniers a succombé en quelques jours à l'insalubrité de la prison espagnole où il était enfermé. Le gouvernement anglais a pris cette affaire à cœur et ses vaisseaux de guerre vont bientôt se montrer dans les eaux de Cattao.

—Le triomphe du parti libéral dans les Etats Unis de Colombie a été immédiatement suivi de la reconnaissance du gouvernement de Mosquera par le Pérou, le Chili, la Bolivie, l'Equateur, le Costa Rica et le Mexique. Les ministres de France et d'Angleterre ont été reçus par Mosquera. Cependant M. Barton, ministre des Etats Unis n'a pas été reconnu, parce que le ministre d'Etat à Washington n'a pas encore reçu MM. Garaguet Murill, représentants de la Colombie, qui sont en ce moment à New-York.

Lord Russell et l'Italie.—Le *Times* annonce que lord John Russell a reçu, des citoyens de Milan, comme témoignage de reconnaissance pour les services qu'il a rendus à la cause italienne, une magnifique statue en marbre due au ciseau du sculpteur Carlo Romano, et intitulée: *La Conviction de l'unité italienne.*

Lord John Russell a accepté ce présent et a exprimé ses remerciements dans les termes suivants:

Ministère des affaires étrangères, 8 octobre.

Messieurs,

C'est avec un sentiment de profonde gratitude que j'accepte le présent que vous me faites de la statue représentant *la Conviction de l'unité italienne*, œuvre du sculpteur Carlo Romano.

J'ai toujours été persuadé que l'Italie était elle-même le meilleur juge pour décider quel était le moyen le plus propre à assurer sa liberté, son bonheur, son indépendance.

Le seul mérite que je réclame pour mes collègues du gouvernement et pour moi, est d'avoir toujours exprimé ouvertement l'opinion qu'il ne fallait pas s'immiscer dans l'entreprise qu'elle avait commencée pour la gloire de ses enfants.

Elle a eu le bonheur, dans le commencement de son œuvre, d'être aidée par les puissantes armées de l'empereur des Français; son propre courage, sa propre modération, sa propre patience lui ont fait faire des progrès dans cette voie, et j'espère que sa constance lui permettra de compléter cet édifice dont le génie de son peuple a posé les larges fondations.

Je dois remercier mon ami M. Arthur Kinaird pour la manière dont il a exprimé mes sentiments en ce qui touche l'indépendance italienne.

RUSSELL.

L'AMNISTIE DE GARIBALDI.

On lit dans une correspondance de Turin du 7 octobre, adressée à la *Presse*:

Hier à 10 heures, on a signifié aux prisonniers du Varignano qu'ils étaient libres. Garibaldi dormait après une longue nuit passée au milieu d'intolérables souffrances. La plupart de ses amis sortirent à la hâte et se rendirent à la Spezzia.

Le vieux Ripari seul ne voulut pas franchir le seuil du Varignano, par affection pour Garibaldi d'abord, par entêtement ensuite. *Par Dio!* disait-il, je ne leur donnerai pas la joie de dire qu'ils m'ont mis en liberté.

Cette boutade d'un vieil ami de Garibaldi, qui le suit depuis tant d'années, a été le seul épisode digne d'être noté. La dépêche est arrivée le matin à huit heures. Après dix heures, Garibaldi s'étant éveillé, on lui annonça que l'amnistie était un fait accompli, "Ah!" dit-il, et il ferma les yeux, plongé dans un demi-sommeil.

C'est du major de Vecchi, ami de Garibaldi, que je tiens ces détails: il m'assure que Garibaldi n'a jamais dit un mot de l'amnistie avant comme après l'apparition du décret.

Je me suis enquis très minutieusement auprès de M. de Vecchi de tout ce qui a rapport à l'état de Garibaldi.

M. de Vecchi avoue lui-même que Garibaldi, dès le principe, a couru les plus grands dangers. "Aujourd'hui, m'a-t-il dit, nous sommes sans inquiétude. Le blessé n'a plus le moindre symptôme de fièvre, les digestions sont excellentes, l'appétit soutenu, toutes les fonctions s'accomplissent avec la plus parfaite régularité.

—Mais la blessure?

—La blessure, c'est une affaire de temps; on s'en occuperait médiocrement, si elle ne causait en général des douleurs inouïes. Songez qu'il suffit qu'il se déplace la jambe, qu'on le change de lit, pour lui causer des douleurs intolérables qui durent douze et quinze heures."

M. de Vecchi m'assure que Garibaldi avait entièrement foi aux promesses du docteur Partridge, qui veut le voir sur pied dans dix semaines.

MM. Mordini et Fabrizzi ont été mis en liberté hier matin: tous deux partent pour la Toscane. M. Calvino, aussi député, a été également mis en liberté. Il se rend en Sicile.

La presse italienne garde généralement le silence sur le décret d'amnistie.

FEUILLETON.

UN MISSIONNAIRE MORMON A PARIS.

Il n'y a plus guère qu'un seul pays au monde où les lois permettent à l'Etre suprême de se manifester aux hommes par la voix des prophètes: ce sont les Etats-Unis. Essayez donc d'être prophète en France! je ne connais pas de plus sûr moyen d'aller en police correctionnelle et de s'y faire condamner comme escroc. Vous auriez beau, comme Joseph Smith, le prophète américain, fondateur du mormonisme, jurer que vous avez eu de fréquents entretiens dans les bois ou ailleurs avec une foule d'ambassadeurs célestes d'une blancheur éclatante;—que Dieu en personne vous est apparu au milieu d'une vive clarté;—que ce livre divin est formé de lames d'or avec fermoir en diamans;—que de toutes les religions en usage la meilleure ne vaut pas grand chose, d'après le témoignage de l'Etre suprême lui-même, et que la seule excellente est le mormonisme;—que sais-je encore! une foule d'autres choses non moins merveilleuses,—la police s'emparera de votre personne, vous serez condamné comme escroc, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire, et au besoin les lames d'or de votre livre sacré seront fondues pour payer les frais du procès.

En Amérique, au contraire, les prophètes, quand il s'en présente,—et il s'en est présenté quelques-uns,—jouissent de la liberté qui protège tout le monde. Ils peuvent écrire et parler tout à leur aise. On les croit ou on ne les croit pas, ils réussissent ou ils ne réussissent pas, cela dépend des circonstances dans lesquelles ils se produisent, des gens qui les recommandent, de leur mérite personnel, de l'état des esprits auxquels ils s'adressent, et de ce je ne sais quoi de mystérieux qui assure le triomphe ou détermine l'insuccès. Dans tous les cas, les autorités ne songent point à leur ravir leur liberté,—à moins toutefois que par leurs prédictions ils ne se mettent en désaccord avec les lois du pays. Alors on empoigne mon prophète comme un simple mortel, et, suivant le cas, on l'emprisonne ou on se borne à l'envoyer prêcher dans le désert.

C'est précisément ce qui est arrivé pour cet infortuné Joseph Smith. Renvoyé du Missouri, où ses prédications avaient causé de graves désordres, il a été finalement assassiné avec plusieurs des siens par une bande de chrétiens fanatiques appartenant aux différentes sectes protestantes, et dont le nombre est estimé seulement à six cent soixante-dix.

Cette mort, toutefois, loin de décourager les adeptes du mormonisme, ne fit que surexciter leur enthousiasme. Ils se répandirent un peu partout pour prêcher leur évangile, et convertirent un grand nombre de néophytes. Paris a le bonheur de renfermer à cette heure un saint français des derniers jours, envoyé tout exprès du grand lac Salé par Brigham Young, le chef des mormons dans l'Utah, pour catéchiser nos compatriotes. L'apôtre L. A. Bertrand,—tel est son nom,—s'est incliné devant l'ordre donné par le maître, et chaussé de sandales, un bâton à la main, une gourde suspendue au côté, il a gravement entrepris ce dangereux pérégrination.

Mais le plus difficile, ce n'était pas d'accomplir le voyage, c'était, une fois arrivé à Paris de proposer la nouvelle religion en évitant la police correctionnelle. M. Bertrand a pris le seul moyen qui fût en son pouvoir, il a publié un livre de propagande très sérieux, et par cela même très amusant, intitulé: *Mémoires d'un mormon*. Que de choses extraordinaires ne nous révèle pas ce livre, qui arrive fort à propos pour faire la plus agréable diversion aux graves préoccupations du moment. Par exemple, M. Bertrand,—qui est un homme convaincu,—nous assure que Jésus-Christ, après son ascension, fit escale en Amérique, où il alla fonder son Eglise en prêchant lui-même les sublimes moralités de l'Evangile qu'il venait de révéler à l'ancien monde. Si messieurs les peaux rouges ont mal profité des célestes enseignements, on voit qu'ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes, puisque Dieu avait fait honnêtement tout ce qu'il était possible de faire pour les gagner à de meilleurs sentiments. Après avoir accompli son œuvre en Amérique, Jésus-Christ vint remplir la même mission auprès des dix tribus perdues d'Israël, et il rendit auprès d'elles, nous dit le *Livre des Mormons* par la voix de M. Bertrand.

Très bien; mais où donc se trouvent ces dix tribus dont la disparition a soulevé de siècle en siècle des polémiques sans fin chez les commentateurs de la Bible? Voilà le *hic*, et les commentateurs de la Bible en seraient réduits à continuer pendant plusieurs siècles encore leur polémique intéressante et très gaie sur ce sujet palpitant, sans le *Livre des Mormons*, qui met fin à toute discussion. Sachez-le donc, ces dix tribus habitent dans le nord de l'Amérique. C'est chez aussi que lorsque Jésus Christ viendra, dans toute la splendeur de sa gloire, mettre sous ses pieds et renvoyer le règne de la justice ici-bas, les prophètes de ces dix tribus accourront à sa voix puissante. Alors, savez-vous ce qui arrivera, d'après les révélations faites à Joseph Smith par un personnage inconnu, qui planait au dessus de sa tête dans le fond d'une forêt? Quelque chose de très étrange: tous les prophètes (Joseph Smith en tête, bien entendu) frapperont les rochers, et les glaces se fondront en leur présence, un chemin sera créé au milieu de l'Océan. Leurs ennemis tomberont sous leurs coups, et des sources d'eau vive jailliront devant les prophètes et arroseront de vastes solitudes arides. Ils apporteront leurs riches trésors aux enfants d'Ephraïm, sur la terre de Sion. Pendant leur marche, les montagnes trembleront en leur présence. Enfin ils se rendront à Sion en chantant des hymnes d'une joie éternelle, pour y être couronnés de gloire par les serviteurs du Très-Haut, les enfants d'Ephraïm.

M. Bertrand croit tout cela et beaucoup d'autres choses, mais un doute a traversé son esprit. Il n'est pas tout à fait certain que les dix tribus perdues d'Israël habitent le nord de l'Amérique. Il penche à croire qu'elles se trouvent dans le nouveau continent, qui gît quelque part dans l'Océan Arctique. J'avoue, quant à moi, que mon opinion à ce sujet, et il me semble que l'auteur des *Mémoires d'un mormon* aurait grand tort de ne pas accepter cette hypothèse, pour peu qu'elle lui soit agréable. Elle est certainement tout aussi raisonnable que celle qu'il se forme, avec *tous les saints du dernier jour*, sur l'âme et le corps.

"Les esprits," disent les Mormons, "ne sont pas contemporains des corps. Il n'est pas raisonnable de croire que Dieu crée un nouvel esprit chaque fois qu'un nouveau tabernacle vient dans le monde, car alors la création n'aurait pas fini au bout de sept jours elle durerait encore, et Dieu ne serait occupé qu'à créer des esprits continuellement; un milliard par siècle, au moins." Le fait est que cela serait monotone. D'un autre côté, les révélations faites à Smith lui ont appris que Dieu n'a pas créé l'âme de l'homme, dont l'existence est coéternelle à la sienne. "Est-il logique", dit Joseph Smith (un prophète qui invoque la logique, c'est original!) que l'intelligence des esprits soit immortelle, quand elle a eu un commencement? non. L'intelligence des esprits n'a pas eu un commencement, elle n'aura pas de fin; il n'y a jamais eu de temps où les esprits n'aient pas existé. Tous les fous, les savans et les sages, depuis le commencement de la création, qui disent que l'esprit de l'homme a eu un commencement, prouvent qu'il doit avoir une fin. Si cela est vrai, il s'ensuit que la doctrine de l'annihilation devrait être vraie aussi. Mais si j'ai raison, je puis avec hardiesse proclamer que Dieu n'a jamais eu le pouvoir de créer l'esprit de l'homme. Dieu lui-même ne pouvant pas se créer." Ah! ce n'est pas moi qui entreprendrai jamais de réfuter les doctrines de Joseph Smith, pas plus que celles de toutes les autres religions. Il y en a, dit-on, six mille, en comptant les sectes qui se partagent les esprits du milliard trois cent millions d'habitants dont notre globe est affligé. Ce serait beaucoup de besogne pour un seul homme. Mais je me demande comment les mormons s'y prennent pour concilier leur opinion sur la non-création des âmes avec le dogme du péché originel effacé par le baptême. C'est une explication que je me propose de demander à M. Bertrand si jamais j'ai le plaisir de me rencontrer avec lui.

Au surplus, c'est là une révélation faite par un ange au prophète américain, et une révélation ne pouvant se prouver que par les révélations antérieures,—lesquelles ne se prouvent pas souvent,—il en résulte que dans le mormonisme comme dans beaucoup d'autres religions, c'est la foi seule qui sauve.

A côté de cette fantasmagorie spiritualiste qui était peut-être nécessaire à la propagation de leur système social, les citoyens de l'Utah poursuivent la réalisation de deux idées principales: l'extinction du paupérisme et le peuplement rapide du continent américain, susceptible de nourrir deux milliards d'hommes. Ce double but explique les moyens qu'ils ont cru devoir employer pour frapper l'esprit des masses, particulièrement l'esprit des femmes, toujours promptes à tout sacrifier, même les sentiments les plus naturels, à l'amour du merveilleux.

Quand on les voit refouler en elles tous les instincts de la nature et se condamner au célibat pour plaire à la divinité, on ne doit pas trouver étrange qu'il y en ait qui acceptent la polygamie quelque monstrueux que soit ce système pour plaire à cette même divinité dont Joseph Smith s'est proclamé l'interprète. Au moins les épouses d'un demi, d'un tiers, d'un quart, d'un huitième, quelquefois même d'un quinzième de mari, ont-elles dans l'Utah la consolation d'être mères? On les dit heureuses, c'est fort possible. Il y a toujours dans les sacrifices volontaires inspirés par une foi religieuse quelconque, une sorte de volupté spirituelle qui, en absorbant toutes les facultés de l'être, triomphe de tous les instincts de la nature, et va quelquefois jusqu'à changer la douleur en plaisir.

Nous reviendrons tout à l'heure sur l'esprit religieux des mormones en pénétrant dans leur vie privée.

Voyons d'abord par quel mécanisme social les mormons se proposent d'atteindre le but de leur œuvre, l'extinction du paupérisme. M. Bertrand s'exprime nettement sur ce point. Le plan que Dieu a tracé pour rendre ses saints égaux en richesse temporelle, dit-il, est bien différent des utopies des philanthropes de l'ancien monde. Tous les biens de l'Eglise, au lieu d'être morcelés et possédés individuellement comme aujourd'hui, seront réunis en un fonds général et gérés par des lois strictes et impartiales. Au lieu d'être individuelle, la propriété deviendra nationale. Chaque membre de l'Eglise sera copropriétaire des biens du fonds général.

(A continuer.)

AVIS.
Bureau du Trésorier, 13 novembre 1862.
Le rachat des billets coupés de la ville est remis jusqu'à nouvel ordre.
13 nov—7f BENJ. F. FLANDERS, Trésorier.

CHANGE.
A vue et à échéance, sur New-York.
A vendre par W. J. REID.
nov— 38, rue des Magasins.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Jeudi soir, 13 novembre 1862.

Il a plu aujourd'hui et le mauvais temps a nui aux opérations du dehors. La demande de farine et de provisions n'excède pas la consommation de la ville et des environs. Les communications avec une partie de l'intérieur de l'Etat sont beaucoup plus faciles et il est probable que les provisions, &c, pour la campagne, seront plus recherchées.

Le fret n'a pas varié et les prix en sont élevés, mais le mouvement n'est guère considérable à cause de l'insuffisance du stock de sucre et de mélasse.

COTON—Il a été vendu, hier, à l'encan, un lot de 24 balles coton [vieille récolte], dont 17 classées middling, ont rapporté 50½ cts et 7 good middling 60 cts la livre.

SUCRE—Il s'est vendu, aujourd'hui, environ 250 boucauts et plusieurs lots, au prix d'alors. Fair à fully fair, 8 @ 8¼ cts, prime à choix, 8¾ @ 9cts, 10cts le clarifié jaune et 8½ les seconds.

MELASSE—Un lot de 36 barils de vieille récolte, a été vendu 27 cts. Les détenteurs demandent 25; pour la vieille aigre, 27cts la vieille prime et 40cts la nouvelle prime.

FARINE—375 barils de bonne qualité à choix à $11 @ $11 50 le baril.

MAIS—Un lot de 1000 boisseaux de jaune a été vendu, il y a quelques jours, à 80c le boisseau.

GRAISSE—Le prime en barillet se détaille à 13 cts la livre.

BACON—Les épaules se détaillent à 8 @ 10 cts, les plats côtés désossés à 10 cts et les jambons passés au sucre à 15 @ 16 cts la livre.

FRET—Une barque a été affrétée pour New-York et une autre pour Philadelphie, il y a quelques jours, à $7 50 le boucaut de sucre. C'est le prix actuel.

—Il a été vendu à l'encan aujourd'hui 1600 sacs [illegible] 600 boîtes [illegible] café Rio à 47 @ 49cts, 40 [illegible] 25 tierçons jambons passés au sucre à 16½cts, 100 caisses savon brut à 6¾, 500 livres ficelle française à 45, 50 grosses d'allumettes à $1 75, 110 sacs sel à $2 15, 800 barils farine à $7 75 @ $7 80c l'ordinaire et $9 75 @ $9 [illegible] la superfine.

PRIX COURANTS, EN GROS, à la Nlle-Orléans.

SON, par 100 livres	$1 @ $2 15
CHANDELLES, par livre, Star	[illegible]
FARINE de mais, par baril	[illegible]
CAFE, par livre, Rio	[illegible]
FARINE, par baril, superfine	$9 75 @ $9 [illegible]
extra	$10 @ $11 50
GRAINS, par boisseau, avoine	[illegible]
mais	[illegible]
FEVES, par baril	[illegible]
FOIN, par tonneau, Nord	[illegible]
MELASSE, par gallon, vieille récolte	[illegible]
nouvelle récolte	[illegible]
FOURNITURES DE MARINE, par baril—	
Goudron	[illegible]
Poix	[illegible]
Résine	[illegible]
Esprit de térébenthine, par gallon	[illegible]
Huile de graines, par gallon	[illegible]
PROVISIONS, par baril—	
Bœuf mess du Nord	[illegible]
Bœuf mess de l'Ouest	[illegible]
demi baril, Nord, F. A.	[illegible]
Porc, par baril, mess	[illegible]
Bacon, par livre, jambons au naturel	[illegible]
sucrés	[illegible]
Plats côtés	[illegible]
Epaules	[illegible]
Graisse prime, en tierçon	[illegible]
barillets	[illegible]
Beurre du Nord	[illegible]
Fromage	[illegible]
Beurre de la Louisiane, par livre, en ville	[illegible]
DROGUES—	
Arrowroot, Bermudes	[illegible]
Alun	[illegible]
Borax	[illegible]
Soufre	[illegible]
Bi carbonate de soude	[illegible]
Couperose	[illegible]
Sel d'Epsom	[illegible]
Gomme Arabique	[illegible]
Opium	[illegible]
Rhubarbe	[illegible]
Salsepareille	[illegible]
Séné	[illegible]
Sel, soude	[illegible]
Soufre, Fay	[illegible]
Quinine, par once	[illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES HIER.
Barque espagnole Sun Rise, Bolg, Barcelone.

ARRIVES HIER.
Barque Flise Pike, Howes, Boston via Bermudes.
Steamboat Louisiana Belle, Ascension, de la Côte.
Steamboat Iberville, McQuaid, de Donaldsonville.

Montant le fleuve.
Navire John Henry, Carver, Matamoros.
Barque Penton, Philadelphie.
Navire français Fortune, du Havre.

EXPORTATION.
Barcelone—Par la barque Sun Rise—100,000 douves.

IMPORTATION.
Boston—Par la barque Elise Pike—50 paquets papier, A M Holbrook—147 barils [illegible] ... [illegible]

PRODUITS REÇUS.
De la Côte—Par le steamboat Louisiana Belle — [illegible] barils mélasse, 12 barils sucre et divers à ordre.
De Donaldsonville—Par le steamboat Iberville — [illegible] barils mélasse, C A May & Co—117 do do, 4 boucauts sucre, 4 barils do, à ordre.

Encore des guérisons merveilleuses!

Des guérisons merveilleuses sont opérées journellement par le sirop de MURES SAUVAGES ET DE GOUDRON DU Dr DAVIS. On n'en saurait dire autant d'un autre remède quelconque. Le sirop de Davis n'est composé que de végétaux et l'on peut s'en servir en toute sûreté. L'expérience en a déjà démontré la supériorité pour les affections pulmonaires les toux opiniâtres, les rhumes, les douleurs à la poitrine, à l'estomac, &c. Sa grande célébrité et une demande qui ne fait qu'augmenter prouvent davantage [illegible].
Prix, $1 la bouteille ou six bouteilles pour $5.
A vendre, à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & CO.
Agence générale.
Rue de Chartres, No 21, entre les rues Douane et Canal.
16nov—12t14

Un mot à ceux qui ne sont pas sages.

Vous dites que des années de dissipation vous ont mine le corps et l'esprit, que vous êtes faibles, nerveux, malheureux, nous suffirons de vous dire [illegible] L'Elixir de Wright [illegible] .
L'Elixir de Wright
et vos forces renaîtront, votre chagrin se dissipera et le reste de vos jours sera pour vous une bénédiction.
A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et au détail par J. WRIGHT & Co.,
Seuls propriétaires.
Rue de Chartres, No 21, entre les rues Douane et Canal.
Fnov—12t14

Quartier Général du Département du Golfe.

Nlle Orléans, 12 novembre 1862.
—Ordres Généraux No 95—
Tous les officiers de ce Département devront se conformer immédiatement aux ordres ci-annexés, émanés du Département de la guerre. Un duplicata de l'inventaire qui y est demandé devra être envoyé, par chaque officier, au chef de "l'Ordonnance", à ce Quartier Général, en même temps que le dit inventaire sera transmis à Washington. Le dit inventaire devra comprendre toutes les armes en la possession d'officier et de soldats, de quelque part qu'elles viennent, excepté les armes particulières apportées du Nord dans ce Département.
Chaque officier devra rapporter à ce Quartier Général la date de la réception du cet ordre, pour hâter le rapport des délinquants à l'Adjudant Général.
Par ordre du major général BUTLER.
Geo. A. Strong, A. A. Général.

Département de la Guerre—Bureau de l'Adjudant-Général.

Washington, 24 octobre 1862.
ORDRES GENERAUX No 167.
TOUT OFFICIER commandant un département, une compagnie, un régiment ou un poste, ayant des armes en sa possession ou sous son contrôle, armes dont il est responsable, devra, dans les dix jours qui suivront la réception de cet ordre ou du coupon au poste auquel il sera stationné, s'il est en marche, dans les vingt jours qui de dit ordre lui aura été communiqué au Quartier Général auquel il rapporte—faire un inventaire déclarant:
1o—Le nombre d'armes dont il est responsable, le nom ou les noms des armes.
2o—Le calibre des armes.
3o—Si les armes sont rayées ou non.
4o—Combien il y en a qui peuvent servir et combien ont besoin de réparations.
5o—Combien de ces armes sont employées, ou sont tenues celles qui ne servent pas et leur état.
6o—La date à laquelle l'ordre lui a été communiqué.
Ledit inventaire portera le nom en plein de l'officier qui le fait, son titre et son bureau de poste et devra être transmis, sans délai, par la malle, au brigadier général James W. Ripley, chef de "l'Ordinance", à Washington D. C., avec une lettre d'avis.
Tous les officiers commandants d'armées, de corps, de Divisions, de Brigades, de Régiments et de Postes sont requis de veiller à ce que cet ordre soit exécuté dans leurs corps respectifs, d'informer l'Adjudant Général et l'Officier ceux qui manquent ou négligeront de s'y conformer dans le temps spécifié.
Par ordre du secrétaire de la guerre.
(Signé) L. THOMAS, Adjudant Général
Officiel.
(Signé) E. D. TOWNSEND, Adjudant Général Assistant.
13 nov—3

Quartier Général, département du Golfe.

Nlle-Orléans, 12 novembre 1862.
ORDRES GENERAUX No 94
Les officiers suivants, qui servent dans ce Département ont été rapportés au payeur général par le commissaire général, qui recommande que leur paie soit arrêtée parce qu'ils n'ont pas rendu leurs comptes au département du commissaire, ainsi que l'exigent les règlements. Lesdits officiers ont été rapportés au payeur de ce Département par le payeur général, qui ordonne que leur paie soit arrêtée:
Le lieutenant A. Patney, 8e Rég. des Volontaires du New Hampshire.
Le lieutenant H. G. Cushing, 8e régiment des Volontaires du New-Hampshire.
Le lieutenant Charles D. Webb, 12e régiment des Volontaires du Maine.
Le lieutenant J. H. Crowell, 14e régiment des Volontaires du Maine.
Le lieutenant W. A. Brainerd, 13e régiment des Volontaires du Maine.
Le lieutenant Stewart Hewell, 4e régiment des Volontaires du Wisconsin.
Le lieutenant James Monroe, 26e régiment des Volontaires du Massachusetts.
Le lieutenant J. W. Cushing, 31e régiment des Volontaires du Massachusetts.
Le lieutenant L. C. Howell, 31e régiment des Volontaires du Massachusetts.
Le lieutenant E. A. Fisk, 30e régiment des Volontaires du Massachusetts.
Le lieutenant C. W. Stone, 6e régiment des Volontaires du Michigan.
Le lieutenant J. A. Leonard, 1er régiment des Volontaires de la Louisiane.
Le lieutenant J. B. Bromley, 13e régiment des Volontaires du Connecticut.
Par ordre du major général BUTLER.
R. S. DAVIS, capt. et A. A. A. G. 13nov—3f

Quartier Général, département du Golfe.

Nlle-Orléans, 11 novembre 1862.
ORDRE GENERAL No 93.
1—Tout officier commissionné qui sera trouvé buvant des liqueurs enivrantes dans un lieu public quelconque dans ce département, sera dénoncé au Président pour être chassé du service.
2—Tous les officiers de police sont requis d'informer ce Quartier Général de toute violation de cet ordre.
Par ordre du major général BUTLER.
13 nov— R. S. DAVIS, capt. et A. A. A. G.

AVIS.
Le public est requis de ne point négocier les billets qui m'ont été soustraits hier matin:
J. Borde, 29 août 1862, à 6 mois—$270.
Jean Fourmont, 26 août 1862, à 6 mois—$510.
J. M. Faure, 25 août 1862, à 6 mois—$285.
Le paiement des susdits billets ayant été arrêté.
6nov—4, 10, 14

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 14 novembre 1862.
Arrivée hier, 110 bœufs, 75 moutons et 34 veaux. Stock vendu, 27 bœufs. Stock à vendre, 419 bœufs, 11 cochons, 75 moutons et 73 veaux.

Bœuf, 1re qualité, par livre, net	21 cts.
" 2e " "	25
" 3e " "	20
Cochons, par 100 livre gr.	$15 @ 17 cts
Veaux, 1re qualité, par tête	$21 @ 30
" 2e qualité, par tête	$25 @ 30
Vaches à lait, par tête	$100 @ 120
Moutons, 1re qualité, par tête	$15

ATTENTION.

R. T. Montgomery, encanteur, fait trois ventes importantes aujourd'hui, vendredi, 14 du courant—A 10 heures, à l'encoignure des rues Julie et Cirque un grand stock de quincaillerie, outils, peintures, clous, fourniture de bateaux, &c—A 11 heures, dans la rue du Camp, No 87, à l'Armory Hall, au premier, meubles en acajou et en bois de rose—A midi, dans la rue du Camp, No 73, farine extra de choix, lait de blé nouveau de choix. Voir aux annonces.

Décédé hier à 8 heures du matin, à l'âge de 41 ans, M. MICHAEL NOLAN, né dans le comté Tipperary, Irlande. Le corps est exposé à l'encoignure Jefferson et Chartres d'où le convoi partira, aujourd'hui à 2 heures P. M. Les amis et connaissances et ceux de la famille sont priés, sans autre invitation d'y assister.
14nov—2

ON ACHETE
Tous les billets
QUI NE PASSENT PLUS,
Chez M. BRETTE,
No. 13, rue St Charles,
14 nov—3 Vis à vis le True Delta

AVIS JUDICIAIRES.

—No 19,150.—
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que O[illegible] Lebrano a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu L. P. Coomb, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour, A. MOREL,
14nov—14, 19 21 Député-Greffier.

No 836—Martin Leroy vs Joseph Esselmunger
CINQUIEME JUGE DE PAIX—En vertu d'un writ de fieri facias que m'a adressé l'honorable Théo. Droisett, Cinquième Juge de Paix, dans et pour la Paroisse d'Orléans, je vendrai, à l'encan public, mardi, 25 novembre 1862, à midi, dans mon entrepôt, à l'encoignure des rues Moreau et Esplanade—Un lot de meubles, saisis dans la susdite affaire.
Conditions—Comptant avant livraison.
14nov—14, 19 25 JOHN F. MOHRMANN Constable

AVIS.
LE public est prévenu de ne point acheter ou négocier d'une manière quelconque un billet daté Nouvelle Orléans, 1er novembre, pour la somme de $300, payable à trois mois de date. Le dit billet a été tiré par F. Sabrier et Co. Ferenberg à notre ordre, endossé par eux et paraphé pour [illegible] un acte hypothécaire passé pardevant [illegible], notaire public.

CIGARES.
60,000 cigares de la Havane, de la marque La Ritica, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO.
Rue Vieille Levée, No 8, entre Douane et Bienville.
14 nov—3t

SALSEPAREILLE.
UN lot de salsepareille du Mexique en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
Rue Vieille Levée, No 8, entre Douane et Bienville.
14 nov—3t

JALAP.
UN lot de jalap, du Mexique, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO.
Rue Vieille Levée, No 8, entre Douane et Bienville.
14 nov—3t

AVIS.
Succession d'Antoine Michoud.
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,014—Tous les débiteurs et les créanciers de feu Antoine Michoud sont par la présente notifiés de se présenter, les premiers pour payer et les derniers pour faire connaître leurs réclamations, [illegible] à son bureau, No [illegible] rue St Pierre entre Chartres et Levée, de la [illegible] de cette date.
8nov—6 BUT... PLANTIER Avocat

DRAPS BLEUS
ET DOESKINS,

VENANT D'ETRE REÇU,
UN EXCELLENT LOT DE
DRAPS BLEUS ET DOESKINS,
SAVOIR
10 pièces BEAU DRAP BLEU.
15 pièces DRAP BLEU MILITAIRE épais extra fin.
4 pièces DOESKINS MILITAIRES épais, bas, extra fins.
10 pièces DRAP BLEU extra fin.
A vendre A DES PRIX RAISONNABLES,
En quantités à la convenance des acheteurs.
L. W. LYONS & Co
A l'encoignure des rues St Charles
10 nov—6 et Commune

Chapeaux de Dames!

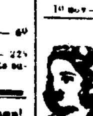

Un lot frais de chapeaux de dames riches et élégants vient d'être reçu et à vendre à très bas marché dans la
RUE DE LA DOUANE, N. 34.
7 nov—1m

Aux habitants sucriers et aux tonneliers.

CERCLES! CERCLES!
CENT MILLE CERCLES DE HICKORY pour boucauts, quarts supérieure, à vendre aux prix des acheteurs, par M. PHELIN & IRVINE
Rue Thompson [illegible], No [illegible] entre les rues Canal et Lafayette
N. B.—Nous tenons ne qu'ont aussi de cercles qui sont du Kentucky et de l'Indiana, et supérieurs à tous ce cercles du Nord. 4 nov—1m

Bureau de la Compagnie de la Presse à Coton de la Levée.
Nlle Orléans, 8 novembre 1862.
UNE élection de sept directeurs de cette compagnie pour l'année suivante, aura lieu LUNDI 17 du courant au Bureau de MM. E. Rochereau & Co., rue Conti, No 18, de midi à 2 heures P. M. J. V. CHAFFRY
10 nov—6t Secrétaire.

Agence Française de Placement au tarisée.
51, 6ème Avenue à NEW YORK
LES domestiques français des deux sexes trouvent immédiatement à se placer dans les meilleures maisons de la ville en s'adressant, des armes, à [illegible] C. HOBEN, représentant à New York les principales agences européennes. 16 sept—

A vendre
Par P. PRATS & Co.,
COIN ST-CHARLES ET COMMERCIAL PLACE,
100 barils d'ALE MOUSSEUX d'Edimbourg, de la maison Jeffrey, en pintes, récemment importé.
30 oct—15f

AUX LAITIERS.
LES soussignés, propriétaires de la Distillerie située au coin de la rue Johnson et de la Promenade Carondelet, offrent à vendre aux laitiers le résidu du maïs qu'ils emploient pour la fabrication du whisky, et qui est un excellent aliment pour les vaches, cochons, &c.
S'adresser sur les lieux à
30oct—1m PLAUGE & CO

Marchandises nouvelles d'automne.
BOTTES et souliers, articles en paille, pour dames et enfants, rubans soie et velours; soieries pour chapeaux, fleurs et plumes; mailles, peaux de vestes, doublures, marquins, &c. &c. Toutes ces marchandises sont en débarquement et seront vendues à bas prix, dans la rue de la Douane, No [illegible]
25oct—2m JEHIAL READ, Agent.

A LOUER.
La maison No 142 rue du Canal, aussi les maisons 157 et 153, rue du Canal, formant l'Angle des rues du Canal et Dauphine. S'adresser à WILLIAM SYER,
29, Commercial Place.

A VENDRE
2 CAISSES PAPIER pour BILLETS DE BANQUES, Cranes Premium, à vendre par WARNEKEN & CO
24oct— Rue de l'Union, No 41.

CIGARETTES.
QUARANTE mille paquets Cigarettes de la marque LA HONRADEZ au barils, demi et quarts de barils, venant d'être reçus et à vendre par BORNIO & BROTHER.
5nov 7 Rue Gravier No 34

VINS.
EN débarquement du navire Lizzie Rice, de Bordeaux—
100 barriques vin St-Emilion.
30 barriques vin Haut Sauterne.
A vendre par E. DUBOIS.
25oct—1m 12 rue Crossman et 12 rue Douane

Coffres Forts incombustibles et incrochetables de FICHET, à Paris.
PLUSIEURS grandeurs à vendre par— LEON PIERRE & Co.
3 sept—6 m 71, rue de Chartres.

Cinq piastres de récompense.
MULET PERDU.

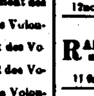

PERDU le 8 de ce mois, un MULET Mexicain de couleur chatâine, ferré seulement des deux pieds de devant. La personne qui l'aura trouvé est priée de le ramener chez M. PUJOL, chantier de bois et charbon, Vieux Bassin, No 81, coin Villeré. 12nov—3f

BOITES DE CAISSE—Un assortiment d'excellentes boîtes de caisse, venant d'arriver par le steamer "Roanoke," de New York, à vendre par OSCAR BERCIER & CO.
12nov Rue Tchoupitoulas, No 77.

RHUM ET ALCOHOL.
RAFINERIE de la Louisiane. Constamment en main en quantité à la convenance des acheteurs. LAUVE & LEBLANC.
11 fév— 17 et 19, rue Toulouse

TABAC ET GROCERIES.
6 caisses Tabac SEED LEAF, du Connecticut;
50 meules Fromage de l'Ohio;
20 caisses Amidon;
10 barils Orge;
15 do Pois secs, cassés et entiers;
6 caisses Sagou;
4 barils Lentilles.
17 oct—1m A vendre au No 34 rue Bienville

A vendre chez L. CASTEL
Encoignure Royale et Ste-Anne,
170 flacons liqueur de Laville, contre la goutte et les rhumatismes,
180 flacons pilules de Laville, contre la goutte et les rhumatismes,
75 caisses eau de Vichy,
500 flacons sulfate de quinine de Pelletier,
400 livres calomel anglais,
25 barils houblon nouveau,
500 livres chloroforme,
1 caisse indigo de Guatemala,
6 grosses eau de Cologne Jean-Marie Farina,
250 livres iodure de potassium anglais,
380 flacons injection Brou,
1 caisses sirop d'Aubergier,
1000 livres camphre raffiné,
12 barils graines de lin,
2 barils crème de tartre en poudre,
150 onces sulfate de morphine en boîte de ⅛ once,
1 caisse prussiate de potasse,
100 livres iodure de potassium,
500 flacons phosphate de fer de Leras,
2 caisses carbonate de magnésie de Jennings.
Phosphore, Encre indélébile de Tarrant.—Acide oxalique.—Huile pahachistl.
L. CASTEL,
30 oct—12 f 3ps Encoignure Royale et Ste-Anne

VENTES A L'ENCAN.

Grocerie! Grocerie!
PAR E. M. JACOBS, encanteur.
IL sera vendu samedi 15 novembre 1862, à 10 heures du matin, à l'encoignure des rues Bourgogne et Conti.
Le fonds d'un magasin de grocerie bien assorti.
Conditions—comptant. 14nov

Vacherie! Vacherie!
PAR E. M. JACOBS, Encanteur.

Il sera vendu vendredi, 14 novembre 1862 à 11 heures du matin sur l'Avenue Washington, entre les rues Urquhart et Girod—
14 belles vaches laitières;
4 taures;
1 cheval;
1 charrette à lait;
La clientèle et les ustensiles de la vacherie.
Conditions—Comptant, en billets non coupés et ayant cours. 11 nov

Théatre des Variétés,
RUE GRAVIER.
LA TROUPE DE MENESTRELS DE CHRISTIE
—Représentation tous les soirs—Excepté le dimanche—
Le programme est entièrement changé tous les soirs.
Voir les petites affiches. 10nov—

Théatre de l'Opéra.
Dimanche 16 novembre 1862,
A la demande générale.
M. J. OLIVEIRA
Grand concertante de Guillaume Tell, pour violon et piano, de M. Ch de Bériot, exécuté par MM. J. OLIVEIRA et GREULING
Grande fantaisie variations, Lucrezia Borgia, de P. Sainton, exécutée par M. J. Oliveira,
Romance par Mlle Maillet
Chansonnette, par M. Deligne
1ère représentation de CATHERINE OU LA CROIX D'OR drame mêlé de chants en 2 actes par MM. Bazier et Malesville 1ère représentation de LE TIGRE DU BENGALE, folie vaudeville en 1 acte par M. Th Barrière.
—PRIX DES PLACES.—
Premières, secondes, baignoires grillées, parquets	$1 00
Parterre et baignoires de parterre	75
Troisièmes	[illegible]
Quatrièmes	[illegible]

Devant partir SAMEDI 15 du courant à 10 heures du matin.

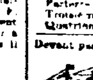

POUR NEW YORK, touchant à la HAVANE. Le steamer ROANOKE—[illegible] commandant John [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à WARNEKEN & CO., Rue de l'Union, No 41.
11nov—4

POUR NEW YORK via MATANZAS
Jour de départ SAMEDI 15 du courant à 5 h. P. M.

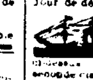

POUR NEW-YORK VIA MATANZAS—Le magnifique steamer MATANZAS, capitaine Liesegang, partira positivement aux jour et heure ci-dessus. Pour fret, pour passage de première et de seconde classe, pour New York et Matanzas, s'adresser à D. GOICOURIA & CO
8nov—7 rue Poydras No 72

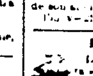

POUR DONALDSONVILLE ET LA COTE—Le bateau à vapeur FRANK MUMFORD partira vendredi [illegible] pour Donaldsonville et les points intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord [illegible]
C. A. ROHRABACHER.

POUR MATAMOROS
La goëlette mexicaine TICALTEPEC partira sous peu. Pour fret et passage s'adresser à bord, entre St Louis et Conti. 13nov—6

POUR MARSEILLE.
La barque française UTAH capitaine [illegible] partira sous peu pour Marseille—Pour passage seulement, s'adresser à PIAGGIO [illegible] Vieille Levée.

POUR TAMPICO
La goëlette HENRY TRAVERS, [illegible] Pour fret ou passage s'adresser à F. CLAVEL & Co. [illegible] des Magasins.

AVIS.
BUREAU DE L'ANNOTATEUR DES VOTANTS pour la paroisse d'Orléans.
Ville de la Nlle Orléans
TOUS ceux qui ont [illegible] à ce bureau [illegible] No [illegible] rue [illegible] C. F. SEICHSHNIDORF Annotateur
11nov—8

P. GALLAGHER
A transporté son magasin de tailleur [illegible] No 33 à la
Rue Poydras, No 33.
[illegible] C. K. GALLAGHER
Sous la raison
P. & C. K. GALLAGHER,
[illegible]
Dans la rue Poydras, No 33.
Et au [illegible]
Dans la rue du Camp, Nos 265 & 267.
13nov—3f

Habitation à vendre pour cause de départ.

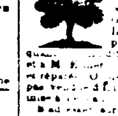

UNE [illegible] ... [illegible]
JOHN LEFERTHE.

A LOUER.
Deux beaux et vastes magasins, ayant aux places [illegible] ... [illegible] rue Tremé. 13nov—4t

VINS! VINS!!
A vendre par J. CHANTEGREL, No 9, Royale, en gros et par détail: [illegible] ... [illegible]

Fromage! fromage!
10 [illegible] ... [illegible] FLAGOI & VIOSCA. [illegible] Levée.

L. Vallée & Frère.
Successeurs de W. C. Raymond.
71................Rue du Camp..................71
AYANT vendu mon stock aux messieurs dont les noms figurent plus haut, j'ai les recommande à mon ancienne clientèle et au public.
On peut me trouver pour le moment à leur magasin, chez qui ceux qui me doivent sont priés de venir me payer immédiatement.
W. C. RAYMOND,
Rue du Camp, No 71.
4 novembre 1862.

L. Vallée & Frère.
(Successeurs de W. C. Raymond).
71................Rue du Camp..................71
Les soussignés ayant acheté le fonds de M. W. C. RAYMOND, sollicitent l'appui de ses amis et du public.
Nous ferons en sorte de maintenir la réputation de cette maison, en ayant toujours en magasin un grand assortiment de GROCERIE DE CHOIX.
Nous avons en ce moment un stock d'articles, désirables que nous vendons aux plus bas prix du marché.
12 nov—1m L. VALLEE & FRERE.
Rue du Camp, No 71.

AVIS.
L'associé qui a existé jusqu'à ce jour sous la raison POTHIER & FAUCHEUX est dissoute d'un commun accord.
L. B. POTHIER,
EUGENE FAUCHEUX.
M. L. B. POTHIER ayant acheté tout l'intérêt de M. Eugène Faucheux dans la maison POTHIER & FAUCHEUX continuera le commerce de quincaillerie en son nom et pour son propre compte.
L. B. POTHIER,
12nov—m rue de la Vieille Levée No 63

AVIS
AUX EMIGRANTS ETRANGERS SPECULATEURS.
Partant pour le Mexique.
A vendre un beau PANORAMA pour exploiter le public, composé de 50 belles gravures de maux, [illegible] pour son exposition. Pour le voir, s'adresser rue Casacalvo No 390, pour du comptant. 4 nov—4t

A VENDRE.
EN débarquement du Roanoke—
50 caisses chandelles Star Adamantine, 6 à la livre,
542 boîtes the Oolong,
25¼ do do Young Hyson,
25½ do do Hyson,
200 caisses amidon,
A vendre par WARNEKEN & CO.,
12 nov—6f Rue de l'Union, No 41.

Bureau du Maréchal-Prévot de la Louisiane.
Nlle Orléans, 10 novembre 1862.
Avis est donné qu'il ne peut être obtenu aucune passe, dans ce bureau, pour visiter le navire servant de prison. JONAS H. FRENCH,
11nov—5f Maréchal Prévot Général de la Louisiane.

Publications Françaises
ABONNEMENTS
Pour 1863.
LA MAISON
HEBERT & ESCOUSSE
131, rue de Chartres,
A l'honneur de prier les personnes qui désirent recevoir des JOURNAUX FRANÇAIS POLITIQUES, SCIENTIFIQUES, D'ART, DE LITTERATURE ou DE MODES, de vouloir bien lui en donner AVIS afin que leurs demandes soient transmises à Paris et qu'elles n'éprouvent pas de retard pour la réception. 6 nov—15

AVIS.
Banque de la Nlle-Orléans.
3 septembre 1862.
LE public est prévenu de ne point recevoir quelques-uns des vieux billets de cette banque enregistrés et contresignés par l'Auditeur, cancellés par cette banque et renvoyés, en janvier dernier, à Baton-Rouge. Un de ces billets a été présenté au comptoir de cette Banque et le paiement en a été refusé.
Les billets peuvent être facilement reconnus; ils sont coupés en croix à l'aide du marteau dont on se sert pour canceller les checks.
MORTIMER BELLY,
6sep—30 Caissier.

LOUISIANA ACADEMY,
Institution dirigée par M. A. Ferrier
PENSIONNAT ET EXTERNAT,
Pour les jeunes gens, RUE HOPITAL, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.
—Les prix varient de $5 à $10.—
Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'Institution, rue Hôpital, No 134 entre Dauphine et Bourgogne. 11nov—1m

Nlle Orléans, 31 octobre 1862.
MM. J. Newman et James Murphy se retirent aujourd'hui de notre maison. MM. Benoist & Shaw continueront les affaires pour leur propre compte. BENOIST, SHAW & CO.
3 nov—15f

A VENDRE.
CINQ CENTS barils farine, marques assorties;
100 demi barils bœuf, Fulton Market;
20 boucauts épaules bacon,
150 balles foin du Nord.
JEROME B. VANHORNE,
10 nov—6 Rue des Magasins No 66

VENTES A L'ENCAN.

Grande vente péremptoire de beaux meubles, pianos neufs et de seconde main, glaces françaises, tableaux à l'huile, &c.
PAR R. T. MONTGOMERY, Encanteur.
IL sera vendu à l'encan, vendredi, 14 du courant à 11 heures, à l'ancien magasin d'encan, rue du Camp, No 87, à l'Armory Hall, au premier—Un grand assortiment de beaux meubles, pianos neufs et de seconde main, glaces françaises, tableaux à l'huile, tapis Bruxelles et velours tous prix, meubles de salon et de chambres, beaux bois de lit, armoires, toilettes, buffets à dessus en marbre, &c.
Conditions—comptant 13nov

Indiennes de fantaisie de Philip Allen, Dunnell, Sprague et Merrimack.
PAR VINCENT & Co.
J. B. CROZAT, encanteur.
IL sera vendu à l'encan, vendredi, 14 du courant, à 10 heures, dans la rue de la Douane No 64—
10 caisses indiennes de fantaisie Philip Allen, Dunnell, Sprague et Merrimack;
50 pièces velours coton noir;
75 do alpacas noirs et couleur;
150 lots marchandises sèches de saison. 14 nov

Vente péremptoire, à l'encan, de tout un grand stock de Quincaillerie, Clous, Cordes, Cordages, Fournitures de bateaux, &c.
PAR R. T. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu à l'encan, vendredi, 14 du courant, à 10 heures, au magasin de J. A. Baquié, à l'encoignure des rues Julie et Cirque—Le grand stock bien assorti de quincaillerie, cordes, cordages, fournitures de bateaux, &c—articles d'étagères outils et matériel d'entrepreneurs, petits clous, clous, peintures, toile brûlée de sable et de ponce, corde goudronnée, blocs, ramie et tout ce qu'il faut pour un grand magasin de quincaillerie, depuis l'aiguille jusqu'à l'ancre, et qu'on rencontre les entiers &c de presque tous les métiers.
Le stock a été parfaitement arrangé et numéroté, en lots moyens pour être vendu à la convenance des acheteurs.
Conditions comptant. 14 nov

600 barils farine nouvelle, de choix.
PAR R. T. MONTGOMERY.
IL sera vendu, aujourd'hui, vendredi, 14 du courant à midi, au magasin No 73, rue du Camp—600 barils farine extra de choix, venant d'être débarqué du steamer Parkersburg et c'est la plus grande partie a été faite de blé nouveau.
Conditions comptant, en monnaie courante. 14 nov

Marchandises sèches, vêtements et Chapeaux.
PAR HOFFMAN & MARKS,
J. HOFFMAN, encanteur.
Bureau, rue de Chartres, No 11
VENDREDI, 14 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—
[illegible] caisses [illegible] Hamilton,
[illegible] balles flanelles en laine à aun, rouge, et gris, beau drap noir fin et casimirs français.
200 do vêtements assortis et ungarté pour hommes,
25 caisses [illegible],
25 douzaines peaux de maroquin. 14 nov

Bottes, Souliers et Brodequins, Chapeaux, Linge fait et Marchandises sèches.
PAR E. ROGER & Co.,
JOSEPH HOLZ, encanteur
SAMEDI 15 courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—
[illegible] caisses bottes, souliers et brodequins reçues par les derniers arrivages.
—AUSSI—
Chapeaux, linge fait et marchandises sèches
Conditions à la vente. 14 nov

Sardines, Petits pois conservés, pour compte de qui il appartiendra.
PAR E. ROGER & CO.
JOSEPH HOLZ, encanteur.
LUNDI 17 courant, il sera vendu à 11 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée, pour compte de qui il appartiendra. [illegible] caisses sardines [illegible], 1 caisses de dites [illegible]
Conditions à la vente. 14 nov

Vieux Whisky Monongahela de choix.
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.
SAMEDI, 15 du courant, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu, dans la rue des Magasins, No [illegible] demi-barriques, [illegible] gallons chacune, vieux whisky Monongahela de choix.
Conditions—Comptant. 14nov

710 barils Pommes de choix à l'encan
PAR R. T. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu, samedi, 15 du courant, à 9 heures du matin, au débarquement du steamer Cambria, pour [illegible] 710 barils pommes de choix.
Conditions—Comptant en monnaie courante. 14nov

Vente par ordre et pour le compte de qui cela peut concerner, du contenu d'un magasin de ferblanterie.
PAR VINCENT & Co.
J. B. CROZAT, Encanteur.
IL sera vendu SAMEDI 15 courant, au No 244 rue de la Vieille-Levée, par ordre et pour le compte de qui cela peut concerner
Le contenu d'un magasin, avarié par l'eau lors de [illegible] ... Lampes [illegible] ... [illegible]
—AUSSI—
Un grand assortiment de Ferblanterie, Batterie de cuisine, &c, &c.
—AUSSI—
Un [illegible] de Cuivre de 2 pieds de [illegible]
Conditions—Comptant, en monnaie acceptable en banque. 14nov

Magnifique stock de groceries, liqueurs, vins, &c.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
MERCREDI, 19 novembre 1862, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu, dans le magasin de M. Bassel, à l'encoignure des rues Gravier et Tchoupitoulas—
Une grande variété de liqueurs et américaines, genièvre de Hollande et d'Amérique, vin rouge et vin blanc, en barriques et en caisses, rhum, whisky, champagne, [illegible] ... [illegible]
Conditions—Comptant sur livraison. 14nov—

Succession de Antoine Michoud.
PAR E. M. JACOBS, encanteur.
IL sera vendu mercredi, 19 novembre 1862 à 1 heure de l'après-midi, sur l'habitation du défunt, sur le Chemin de Gentilly, ou Chef Menteur, à environ 12 milles de la Nouvelle-Orléans.
En vertu d'un ordre de l'Hon. Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 7 novembre 1862.
[illegible] ... [illegible]
Conditions—Comptant sur adjudication. 14nov—12

Avis aux contribuables d'Etat du 2nd District de la Nlle-Orléans.
TOUTES les taxes d'Etat dues pour l'année 1862, qui n'ont pas été payées conformément à la loi pour licences ou patentes et professions, doivent être payées [illegible] ... [illegible]
D. W. C. CAMPBELL.
4 nov—20f Collecteur de Taxes d'Etat du 2nd District.

Avis aux Contribuables d'Etat dans le Troisième District Municipal.
TOUTES les taxes d'Etat non payées, toutes les licences sur professions, dépôts et pour cafés, dans le susdit District, doivent être payées au soussigné, collecteur, sans délai, à son bureau, de 9 heures A. M. à 4 heures P. M.
Les personnes qui n'auront point payé leurs licences pour profession, négoce, commerce et pour cafés vers le 15 novembre prochain, seront sujettes à être saisies à leurs magasins, leurs cafés à être fermés.
C. B. LANG,
Collecteur de taxes d'Etat, 3e D. M., son bureau rue de l'Esplanade, No 9, entre les rues Levée et Victoire en face de l'Hôtel des Monnaies
21 oct—20f

Mme La Blanche,
La seule grande clairvoyante universelle qui ait jamais existé.
LES révélations extraordinaires qu'elle fait chaque jour, les succès qu'elle obtient, expliquent les suffrages dont l'honorent les savants et les personnes éminentes. Pour elle, le présent, le passé et l'avenir sont comme un livre ouvert.
Mme LA BLANCHE est considérée comme la première astrologue du monde. Elle donne des horoscopes par écrit et ne demande que la date de la naissance. Elle prescrit pour toutes les maladies qui ne sont pas incurables et expédie des médicaments pour toutes les parties du pays. Mme LA BLANCHE répond aux lettres qui contiennent des timbres de poste. Résidence, rue Bienville, No 192, entre les rues Bourbon et Dauphine. Consultations en français et en anglais.
4 nov—1m

C'est une Panacée universelle
Cecilton, comté Cecil, Md. 27 nov 1861.
A MM. Hostetter, & Smith—Messieurs—Bien que j'aie été fort opposé à ce que vous me laissassiez de votre
AMER
l'automne dernier, je m'aperçois qu'il faut que je vous en demande davantage, car j'ai vendu toutes les boîtes dont le nombre m'avait d'abord semblé trop grand. La préparation a été une panacée générale ici et beaucoup de ceux qui la comptaient parmi les nombreux médicaments du jour, en pensent plus volontiers aujourd'hui que je leur vois. Je pourrais nommer bien des personnes qui depuis des années, étaient tellement sujettes aux indigestions que la vue seule d'une nourriture leur avait souvent fait du mal, mais à cette heure, grâce à votre Amer, elles peuvent manger de tout sans crainte. Cette remarque s'applique également à moi. J'ai toujours aimé les pâtisseries et à la fois, mais depuis des années, elles me donnaient invariablement des indigestions, que j'en mangeais modérément, mais aujourd'hui, messieurs,
Un verre d'Amer de Hostetter,
pris une demi heure avant le dîner et une demi heure après le dîner, me permet de manger de tout et en n'importe quelle quantité. Mon père avait le même mal que moi et après avoir fait l'essai de tous les remèdes connus, il n'a trouvé du soulagement que dans une bouteille de
L'AMER D'HOSTETTER;
Depuis lors, quoiqu'il ait 70 ans, il peut manger de tout. Le temps me manque pour constater la moitié du bien immense que
VOTRE REMEDE
a fait dans cette partie du pays, mais si vous le désirez je vous enverrai les témoignages de ceux qui vous ont voué de la reconnaissance.
Je suis, &c.,
CORN. SEAMANS.
L'Amer est préparé et à vendre par HOSTETTER & SMITH, à Pittsburgh, Pa. A vendre également par les droguistes et les épiciers
Agents pour la vente.
J. WRIGHT & Co, rue de Chartres, No 21,
E. J. HART & Co, rue Tchoupitoulas, No 77 et 79,
C. THEURER, au dessous du marché français,
J. MORGAN, HALL & Co, rue de la Commune, No 99
G. M. MORRISON & Co, rue des Magasins No 12,
JOHN T. MOORE & Co, rue Poydras, No 7 et 9,
JOSEPH MAILLOT, rue Crossman, No 12
SCOVIL & MEAD, rue de Chartres, No 111
THOMPSON & BARNES, rue de la Commune, Nos 23 et 25.
7nov—1y

CHANGEMENT DE DOMICILE.
LE Dr. DE VALINCOUR prévient ses clients et le public en général qu'il a transporté son office rue Ste-Anne No 145, entre Bourgogne et Remparts.
7 août—1an

SAVON, THE, CORNICHONS.
200 caisses SAVON,
20 ½ boîtes de THE noir,
50 caisses SAVON,
A vendre par
J. B. VALENTINE & CO,
Rue de la Commune, No 25